

Bourse du travail de Malakoff

24 rue Victor Hugo – 92240 MALAKOFF

À Malakoff, le 3 Avril 2020

Madame la Députée,

Nous avons bien reçu votre lettre d'information par laquelle vous nous indiquez faire chaque jour « le point avec l'ensemble des acteurs mobilisés dans notre département pour », notamment, « aider nos commerces et entreprises ».

Il est dommage que visiblement, vous ne considériez pas les organisations syndicales de votre circonscription comme des « acteurs mobilisés » face à la crise sanitaire puisqu'à aucun moment nous n'avons été sollicités pour participer à ce point quotidien.

Nous inviter vous aurait permis de connaître les raisons de l'opposition de l'ensemble des syndicats aux ordonnances de la loi sur l'état d'urgence sanitaire, qui s'en prennent une fois de plus aux droits des salarié.e.s, mais surtout, un échange avec les syndicalistes aurait pu vous être utile pour apprécier la situation dans les entreprises de la circonscription et pour faire un point concret dans la mise en œuvre des mesures décidées et des difficultés rencontrées dans leur application.

Le temps viendra d'apprécier les responsabilités de la politique que vous soutenez dans l'anticipation et la gestion de cette crise, mais soyez sûre que dans l'immédiat nous sommes, loin de toute polémique, complètement mobilisé.e.s pour participer à l'information et à la protection des salarié.e.s, des privé.e.s d'emploi, et des retraité.e.s.

Dans ce sens, et prenant acte que votre « action de contrôle et d'évaluation de l'action du gouvernement est d'autant plus importante en cette période d'urgence sanitaire », nous vous proposons d'organiser sur la circonscription, sous des formes adaptées à la situation, une réunion des organisations professionnelles et syndicales, avec les élu.e.s locaux et les services de l'État.

Cette réunion pourrait permettre :

- De faire un point précis, à partir des informations recueillies par les uns et les autres, des mesures sanitaires prises dans les entreprises, sur les droits des salarié.e.s en terme de sécurité et de santé au travail, sur le recours au chômage partiel et les aides fiscales, etc... En effet, nous voyons bien, à partir des sollicitations que nous avons, qu'en particulier dans les entreprises où il n'y a pas de syndicats et/ou d'institutions représentatives du personnel, il y a de nombreux manques, volontaires, par méconnaissance ou par insuffisance de moyens, dans la mise en œuvre des mesures décidées par le gouvernement.
- De prendre des dispositions concrètes en matière d'information, de dispositifs d'aide et d'impulsion, d'intervention directe auprès des secteurs et entreprises concernées, pour que les dispositifs et mesures prises pour surmonter cette crise sanitaire s'appliquent partout dans la circonscription.

Dans ce sens, et sans attendre, un courrier pourrait être envoyé par les services de l'État à tous les employeurs pour leur rappeler l'importance et l'obligation de continuer à tenir les réunions de CSE, en adaptant la forme, de privilégier le dialogue et la négociation sociale avec les syndicats.

Pour cela, il faudrait autoriser les organisations syndicales locales à faire une attestation pour permettre aux délégué.e.s syndicaux et/ou conseiller.e.s/défenseur.euse du salarié de se déplacer pour accomplir leur mandat, sans être inquiété.e par les forces de police. Nous sommes conscients qu'il est bien insuffisant, devant la gravité de la situation actuelle, de décider de mesures au niveau gouvernemental sans se préoccuper des conditions et moyens de leur mise en œuvre sur le terrain.

C'est ce qui motive notre mobilisation totale dans cette période et les propositions que nous vous faisons dans ce courrier.

Dans l'attente de votre réponse et restant à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter, nous vous transmettons, Madame la députée, nos salutations syndicalistes.

Pour la Bourse du Travail
Le président, Gérard Billon